

Si la plaque portant le numéro de série du moteur hors-bord contient le symbole CE en bas à gauche, la déclaration suivante s'applique :

Ce moteur hors-bord, fabriqué par Mercury Marine à Fond du Lac dans le Wisconsin (États-Unis), ou par Marine Power Europe Inc., Parc Industriel de Petit-Rechain (Belgique), satisfait aux conditions énoncées dans les directives et normes suivantes, modifications comprises :

Directive concernant les bateaux de plaisance : 94/25/CE ; normes ISO 8665, ISO 11547

Directive concernant l'équipement : 98/37/CE,

Directive concernant la conformité électro-magnétique : 89/336/CE ; normes EN50081-1, SAE J551 (CISPR Pub. 12), EN 50082-1, IEC 61000 PT4-2, IEC 61000 PT4-3



Patrick C. Mackey

Président, Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

Contact pour la réglementation européenne :

Product Environmental Engineering Department, Mercury Marine,

Fond du Lac, WI USA

## Règlements antipollution de l'EPA

Les moteurs hors-bord fabriqués par Mercury Marine aux États-Unis sont certifiés par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis comme conformes aux normes de lutte contre la pollution atmosphérique provoquée par les moteurs hors-bord neufs. Cette certification dépend des réglages de certains éléments aux normes fixées à l'usine. Pour cette raison, la procédure d'entretien du produit, recommandée par l'usine, doit être respectée à la lettre et, lorsque les conditions le permettent, le produit doit être rétabli pour l'usage initial pour lequel il a été conçu.

**L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes antipollution peuvent être effectués par n'importe quel centre de réparation ou réparateur de moteurs marins.**

Les moteurs sont étiquetés avec un autocollant d'information sur le contrôle des émissions comme preuve permanente de la certification de l'EPA.

### AVERTISSEMENT

**L'échappement du moteur de ce produit contient des produits chimiques considérés par l'état de Californie comme cancérigènes et la cause de malformations congénitales et d'autres troubles de l'appareil reproducteur.**

## Merci...

d'avoir choisi l'un des meilleurs moteurs hors-bord disponibles sur le marché. C'est un investissement judicieux dans la navigation de plaisance. Votre moteur a été fabriqué par Mercury Marine, l'un des leaders mondiaux en matière de technologie marine et de construction de moteurs hors-bord, depuis 1939. Durant toutes ces années, la société a concentré ses efforts pour créer des produits de la meilleure qualité possible. Mercury Marine a donc établi sa réputation sur un contrôle rigoureux de la qualité, l'excellence de ses services, la durabilité et le haut niveau de performance de ses produits et de son service après-vente.

Veillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre moteur hors-bord. Il a été préparé pour vous aider à faire fonctionner votre moteur, à l'utiliser en toute sûreté et à l'entretenir.

Nous tous, à Mercury Marine, sommes fiers d'avoir participé à la construction de votre moteur et nous vous souhaitons de longues années de navigation, en toute sécurité.

Nous vous remercions à nouveau pour la confiance que vous avez bien voulu accorder à Mercury Marine.

## Message relatif à la garantie

Le produit acheté est assorti d'une **garantie limitée** de Mercury Marine, les conditions de la garantie sont indiquées dans la section **Informations sur la garantie** de ce manuel. La déclaration de garantie contient une description de ce qui est couvert et de ce qui ne l'est pas, l'indication de la durée de la couverture, de la meilleure façon d'obtenir une couverture, **d'importants déni et limitations de responsabilité**, et d'autres informations relatives à la garantie. Veuillez consulter ces informations importantes.

La description et les caractéristiques techniques qui apparaissent dans cette notice sont celles qui s'appliquaient à la date de délivrance du bon à tirer. Mercury Marine, qui applique une politique d'amélioration continue, se réserve le droit d'arrêter la production de certains modèles à tout moment, ainsi que de modifier des caractéristiques, configurations, méthodes ou procédures sans préavis ni obligation.

Mercury Marine, Fond du Lac, Wisconsin États-Unis.

Imprimé aux États-Unis.

© 2004, Mercury Marine

Les noms suivants sont des marques déposées de Brunswick Corporation : AutoBlend, Force, Jet-Prop, Mariner, Merc, MerCathode, MerCruiser, Mercury, Mercury Marine, Quicksilver, RideGuide et Thruster.

## Service Mercury Premier

Mercury évalue le niveau de performance de l'entretien de ses revendeurs et décerne la note la plus élevée de « Mercury Premier » à ceux qui démontrent un engagement exceptionnel à l'égard de l'entretien.

**En obtenant la distinction Mercury Premier, un revendeur a :**

- Obtenu un score CSI (Customer Satisfaction Index [index de satisfaction de la clientèle]) dans le domaine de l'entretien supérieur à la moyenne nationale pendant 12 mois.
- Possède tous les outils d'entretien, les équipement de test, les manuels et les registres des pièces de rechange nécessaires.

- Emploie au moins un technicien certifié ou principal.
- Assure un entretien rapide pour tous les clients Mercury Marine.
- Offre des horaires d'entretien prolongés et un entretien mobile, au besoin.
- Utilise, expose et stocke un inventaire suffisant de pièces de rechange d'origine Mercury Precision.
- Offre un atelier propre et ordonné avec des outils et une documentation d'entretien bien organisés.

# TABLE DES MATIÈRES

---

## Warranty Information

---

Transfert de garantie.....	1
Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada.....	1
Enregistrement de la garantie en dehors des États-Unis et du Canada.....	1
Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion.....	2
Couverture de la garantie et exclusions.....	3

---

## General Information

---

Responsabilités du pilote.....	5
Avant la mise en marche de votre moteur.....	5
Puissance maximale du bateau.....	5
COUPE - CIRCUIT D'URGENCE.....	6
Protection des baigneurs.....	7
Gaz d'échappement.....	8
Choix des accessoires du moteur hors-bord.....	9
Sécurité sur l'eau.....	9
Enregistrement du numéro de série.....	10
Caractéristiques techniques.....	10

---

## Installation

---

Installation du moteur hors-bord.....	12
---------------------------------------	----

---

## Transporting

---

Transport du moteur hors-bord.....	13
Transport du moteur hors du bateau.....	13
Remorquage du bateau.....	13

---

## Fuel and Oil

---

Carburant recommandé.....	15
Huiles recommandées.....	15
Mélange carburant et huile.....	15
Remplissage du réservoir de carburant.....	16

---

## Features and Controls

---

Fonctions et commandes.....	17
Relevage du moteur hors-bord.....	18
Réglage de l'angle de fonctionnement du moteur.....	19

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## Operation

---

Vérifications à effectuer avant le départ.....	20
Fonctionnement à des températures en dessous de zéro.....	20
Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées.....	20
Marche à suivre pour le rodage du moteur.....	20
Démarrage du moteur.....	21
Inversion de marche - Modèles avec inverseur de marche.....	23
Arrêt du moteur.....	24
Démarrage d'urgence.....	24

---

## Maintenance

---

Soin du moteur hors-bord.....	26
Règlements de l'EPA.....	26
Émissions polluantes.....	26
Calendrier d'inspection et d'entretien.....	27
Retrait et installation du capot supérieur.....	28
Entretien externe.....	28
Rinçage du circuit de refroidissement.....	28
Remplacement de l'hélice.....	29
Anode anti-corrosion.....	31
Vérification et remplacement de la bougie.....	31
Réglage du ralenti du moteur.....	32
Points de graissage.....	33
Gearcase Lubrication.....	35
Moteur immergé.....	36

---

## Storage

---

Préparation au remisage.....	37
Protection des éléments externes du hors-bord.....	37
Protection des composants internes du moteur.....	37
Carter d'engrenage.....	37
Position d'entreposage.....	38

---

## Troubleshooting

---

Le moteur ne démarre pas.....	39
Le moteur ne tourne pas régulièrement.....	39
Perte de puissance.....	39

---

## Owner Service Assistance

---

Service de réparation local.....	40
Service à l'extérieur.....	40
Demandes de pièces et d'accessoires.....	40
Assistance au propriétaire.....	40
Centres de service après-vente Mercury Marine.....	40

# TABLE DES MATIÈRES

---

## Maintenance Log

---

Journal d'entretien.....	42
--------------------------	----

# WARRANTY INFORMATION

## Transfert de garantie

La garantie limitée est transférable à l'acheteur ultérieur mais seulement pour la période qui n'a pas été utilisée. Cette condition ne s'applique pas aux produits à usage commercial.

## VENTE DIRECTE PAR LE PROPRIETAIRE

Le deuxième propriétaire peut se faire enregistrer comme le nouveau propriétaire et bénéficiaire de la durée restante de la garantie limitée en renvoyant la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, ainsi qu'une copie de l'acte de vente prouvant sa prise de possession. Aux Etats - Unis et au Canada, adressez - les à :

Mercury Marine  
Attn: Warranty Registration Department  
W6250 W. Pioneer Road  
P.O. Box 1939  
Fond du Lac, WI 54936 - 1939  
Etats - Unis

Une nouvelle carte d'enregistrement de garantie du propriétaire vous sera alors délivrée, comportant le nom et l'adresse du nouveau propriétaire. Le fichier d'enregistrement informatique de l'usine reflétera alors ces changements.

Ce service est gratuit.

Pour les produits achetés en dehors des Etats-Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après-vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

## Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada

1. Vous pouvez modifier votre adresse à tout moment, y compris lors d'une revendication au titre de la garantie, en appelant Mercury Marine ou en envoyant une lettre ou un fax avec votre nom, votre ancienne adresse, votre nouvelle adresse et le numéro de série du moteur, au département de l'enregistrement des garanties de Mercury Marine. Votre revendeur peut aussi enregistrer ce changement d'information.

Mercury Marine  
Attn : Warranty Registration Department  
W6250 Pioneer Road  
P.O. Box 1939  
Fond du Lac, WI 54935-1939  
920-929-5054

**REMARQUE** : Les listes d'enregistrements doivent être tenues à jour par Mercury Marine et par tout revendeur de produits maritimes vendus aux États-Unis, au cas où un rappel de sécurité par le Federal Safety Act était requis.

2. Pour être couvert par la garantie, le produit doit être enregistré auprès de Mercury Marine. Au moment de la vente, le revendeur doit remplir la fiche d'enregistrement et l'envoyer immédiatement à Mercury Marine par MercNET, courriel ou courrier postal. À réception de cette fiche, Mercury Marine valide l'enregistrement.
3. Une fois l'enregistrement de la garantie effectué, Mercury Marine envoie par courrier une confirmation d'enregistrement à l'acheteur du produit. Si cette confirmation d'enregistrement n'est pas reçue dans les 30 jours, veuillez contacter immédiatement votre revendeur. La garantie ne prend effet que lorsque votre produit est enregistré auprès de Mercury Marine.

## Enregistrement de la garantie en dehors des États-Unis et du Canada

1. Il est important que le revendeur ayant effectué la vente remplisse la carte d'enregistrement de la garantie et la renvoie au distributeur ou au centre d'entretien Marine Power responsable du programme de réclamation/d'enregistrement de la garantie pour votre région.
2. La carte d'enregistrement de la garantie indique votre nom, votre adresse, les numéros de modèle et de série du produit, la date d'achat, le type d'utilisation, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du distributeur/revendeur ayant effectué la vente. Le distributeur/revendeur certifie également que vous êtes l'acheteur initial et l'utilisateur du produit.

# WARRANTY INFORMATION

3. Une copie de la carte d'enregistrement, désignée comme la copie de l'acheteur, DOIT vous être remise immédiatement après que la carte a été entièrement remplie par le distributeur/revendeur ayant effectué la vente. Cette carte représente votre identification de l'enregistrement d'usine et vous devez la conserver pour une utilisation ultérieure lorsqu'elle est requise. Si vous avez un jour recours à une réparation dans le cadre de la garantie, votre revendeur peut vous demander de présenter la carte d'enregistrement de la garantie pour vérifier la date d'achat et pour utiliser les informations qu'elle contient pour la préparation des formulaires de garantie.
4. Dans certains pays, le centre d'entretien Marine Power vous délivre une carte d'enregistrement de la garantie permanente plastifiée dans les 30 jours suivant réception de la copie usine de la carte d'enregistrement de la garantie par votre distributeur/revendeur. Si vous recevez une carte d'enregistrement de la garantie plastifiée, vous pouvez jeter la copie de l'acheteur que le distributeur/revendeur vous a fournie lors de l'achat. Demandez à votre distributeur/revendeur si vous pouvez bénéficier du programme de carte plastifiée.

**IMPORTANT : Dans certains pays, les listes d'enregistrement doivent être tenues à jour par l'usine et par le revendeur conformément à la loi. Nous souhaitons que TOUS vos produits soient enregistrés auprès de l'usine au cas où il serait nécessaire de vous contacter. Assurez-vous que votre distributeur/revendeur remplit immédiatement la carte d'enregistrement de la garantie et qu'il en envoie la copie usine au centre de réparation international Marine Power de votre région.**

5. Pour plus d'informations concernant la carte d'enregistrement de la garantie et sa relation avec le traitement des revendications au titre de la garantie, consultez la garantie internationale.

## Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion

**ÉTENDUE DE LA GARANTIE :** Mercury Marine garantit que chaque moteur neuf à transmission en z, hors-bord Mercury Marine ou inboard MerCruiser neuf Mercury, Mariner, Mercury Racing, Sport Jet, M<sup>2</sup> Jet Drive, Tracker (le Produit) ne deviendra pas inutilisable par l'action directe de la corrosion pendant la période de temps décrite ci-dessous.

**DURÉE DE LA GARANTIE :** Le produit est couvert par la garantie limitée contre la corrosion pendant une période de trois (3) ans à partir de la date de sa vente ou de sa mise en marche initiale, à la première échéance. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux entrepris en période de garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. Toute portion de la garantie non utilisée peut être transférée à un acheteur ultérieur (usage non commercial) sous réserve d'un réenregistrement correct du produit.

**CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE :** Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur agréé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Les dispositifs de protection contre la corrosion indiqués dans le manuel de fonctionnement et d'entretien doivent être utilisés sur le bateau, et l'entretien périodique décrit dans ce même manuel doit être effectué à intervalles réguliers (y compris, sans toutefois s'y limiter, le remplacement des anodes sacrificielles, l'utilisation des lubrifiants recommandés et les retouches apportées aux éraflures et entailles) pour pouvoir continuer à bénéficier de la garantie. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie.

**RESPONSABILITÉ DE MERCURY :** En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces corrodées, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou résinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans avoir l'obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

**COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE :** Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les réclamations de garantie doivent être effectuées en livrant le produit à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur ne peut pas livrer le produit au revendeur, il doit en avvertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais relatifs au transport et/ou au temps de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais de pièces et de main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.



# WARRANTY INFORMATION

**LIMITE DE LA GARANTIE :** Cette garantie limitée ne couvre pas la corrosion des circuits électriques, la corrosion résultant de dégâts, la corrosion qui entraîne des dommages purement esthétiques, les emplois abusifs et les travaux d'entretien non conformes, la corrosion des accessoires, des instruments, des circuits de direction, la corrosion de l'embase de jet installée à l'usine, les dommages provenant des salissures marines, les produits vendus avec une garantie limitée de moins d'un an, les pièces de rechange (achetées par le client) et les produits utilisés à des fins commerciales. Par fins commerciales, on entend toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi, ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement.

Les dégâts de corrosion produits par des courants vagabonds (prises de quais, bateaux avoisinants, métal immergé) ne sont pas couverts par cette garantie et doivent être protégés par l'utilisation d'un dispositif anti-corrosion, tel que les systèmes Precision Parts de Mercury ou MerCathode de Quicksilver et/ou un isolateur galvanique. Les dégâts de corrosion provoqués par une application non conforme de peintures marines à base de cuivre ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Si une protection contre les salissures marines est nécessaire, il est recommandé d'appliquer des peintures à base d'adipate tributylétain sur les produits MerCruiser et Outboard. Dans les régions où ces peintures sont interdites par la loi, des peintures à base de cuivre peuvent être utilisées sur la coque et le tableau arrière. Ne pas appliquer de peinture sur le hors-bord ni sur le produit MerCruiser. En outre, veiller à ne pas établir de connexion électrique entre le produit sous garantie et la peinture. Pour un produit MerCruiser, un espace non peint d'au moins 38 mm (1.5 in.) doit être laissé autour du tableau arrière. Se reporter au Manuel de fonctionnement et d'entretien pour tout détail supplémentaire.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

## DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

**NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE VOUS OCTROIE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON VOTRE ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.**

## Couverture de la garantie et exclusions

Cette rubrique a pour but d'éliminer certains des malentendus les plus courants concernant la garantie. Les informations suivantes définissent certains des services qui ne sont pas couverts par la garantie. Les dispositions énoncées ci-dessous ont été intégrées par référence à la garantie limitée de 3 ans contre les dégâts de corrosion, à la garantie limitée internationale sur les moteurs hors-bord, et à la garantie limitée sur les moteurs hors-bord des Etats-Unis et du Canada.

N'oubliez pas que la garantie couvre les réparations nécessaires pendant la durée de couverture en raison de défauts de fabrication et de matériaux. Les erreurs d'installation, les accidents, l'usure normale et toute une série d'autres causes qui affectent le produit ne sont pas couverts.

La garantie est limitée aux défauts de fabrication et de matériaux, uniquement lorsque la vente au consommateur s'est produite dans le pays dans lequel nous en avons autorisé la distribution.

Pour toute question concernant la garantie, contactez votre concessionnaire agréé. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

## EXCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE

1. Petits ajustements et réglages, y compris vérification, nettoyage ou réglage des bougies, éléments d'allumage, carburateurs, filtres, courroies, commandes, et vérification de la lubrification dans le cadre de services normaux.

# WARRANTY INFORMATION

2. Embases à jet installées à l'usine - Les pièces exclues de la garantie sont les suivantes : rotor et chemise endommagés à la suite d'un choc ou d'usure et roulements de l'arbre moteur endommagés par l'eau et dont l'entretien n'a pas été effectué correctement.
3. Dégâts provenant d'un acte de négligence, d'un entretien insuffisant, d'un accident, d'une utilisation anormale ou d'une installation ou d'un service incorrects.
4. Dépenses liées au halage, à la mise à l'eau et au remorquage, dépose et / ou remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, frais connexes relatifs au transport et / ou au temps de déplacement, etc. Le client doit fournir un accès raisonnable au produit. Le client doit livrer le produit à un concessionnaire agréé.
5. Entretien complémentaire effectué à la demande du client, qui n'est pas nécessaire dans le cadre de la garantie.
6. Les travaux non effectués par un concessionnaire agréé peuvent être couverts par la garantie dans les conditions suivantes : s'ils ont été réalisés dans une situation d'urgence (à condition qu'aucun concessionnaire agréé capable d'effectuer les travaux nécessaires ou disposant de dispositifs de halage ne soit disponible dans la région, etc., et que l'usine ait autorisé au préalable le recours à cet autre établissement).
7. Tous les dommages indirects et / ou consécutifs (frais d'entreposage, appels téléphoniques ou frais de location de toutes sortes, préjudices secondaires ou perte de temps ou de revenus) sont à la charge du propriétaire.
8. Utilisation de pièces de marques autres que Mercury Precision ou Quicksilver lors de réparations sous garantie.
9. Le changement des huiles, lubrifiants ou liquides dans le cadre de l'entretien normal est à la charge du client à moins que la perte ou la contamination de ces liquides ne soient causées par une panne du produit couverte par la garantie.
10. Participation ou préparation à une course ou à toute autre activité de compétition, ou après modification de l'unité inférieure en vue de telles activités.
11. Un moteur bruyant n'indique pas nécessairement un problème grave. Si le diagnostic détermine que les organes internes du moteur sont gravement endommagés et qu'une panne pourrait en suivre, l'origine du bruit doit être corrigée dans le cadre de la garantie.
12. Les dommages causés à l'unité inférieure et / ou à l'hélice par le heurt d'un objet immergé sont considérés comme un risque marin.
13. Infiltration d'eau dans le moteur par l'arrivée de carburant, la prise d'air ou le circuit d'échappement ou immersion du produit.
14. Panne de toute pièce par suite d'un manque d'eau de refroidissement provenant du démarrage du moteur hors de l'eau, de l'obstruction des trous d'arrivée d'eau par des objets étrangers, de l'élévation ou du relevage excessifs du moteur.
15. Utilisation de carburants et de lubrifiants non conformes au produit. Reportez-vous à la rubrique Entretien.
16. Notre garantie limitée ne couvre pas les dégâts subis par nos produits en raison de l'installation ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires qui sont fabriqués ou vendus par la concurrence. Les pannes qui ne sont pas liées à l'utilisation de ces pièces ou accessoires sont couvertes par la garantie si elles satisfont par ailleurs aux termes de la garantie limitée de ce produit.

# GENERAL INFORMATION

## Responsabilités du pilote

Le pilote est responsable de la bonne conduite du bateau et de la sécurité de ses occupants ainsi que de celle du public. Nous engageons tous les utilisateurs du moteur hors-bord à lire attentivement et entièrement ce manuel et à ne commencer à piloter qu'après avoir bien compris toutes les instructions qu'il contient.

Veillez à ce qu'au moins l'un des passagers, autre que le pilote, soit informé des manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation), au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire le bateau.

## Avant la mise en marche de votre moteur

Lisez ce manuel attentivement. Apprenez à utiliser correctement votre moteur hors-bord. N'hésitez pas à contacter votre concessionnaire si vous avez des questions.

Accompagnée d'un peu de bon sens, la connaissance du fonctionnement de votre moteur et des consignes de sécurité peut permettre d'éviter blessures et dommages matériels.

Ce manuel, ainsi que les étiquettes de sécurité fixées sur le moteur, utilise les avertissements suivants pour attirer votre attention sur les consignes de sécurité à respecter.

### **DANGER**

Dangers immédiats et CERTAINS de blessures graves ou de mort.

### **AVERTISSEMENT**

Dangers ou actes dangereux qui POURRAIENT entraîner des blessures graves ou la mort.

### **ATTENTION**

Dangers ou actes dangereux susceptibles d'entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.

## Puissance maximale du bateau

### **AVERTISSEMENT**

L'utilisation d'un moteur hors-bord excédant la limite maximum de puissance du bateau peut : 1) entraîner la perte de contrôle de ce dernier, 2) modifier ses caractéristiques de flottaison en raison d'une charge excessive du tableau arrière, ou 3) causer la rupture du bateau, particulièrement au voisinage du tableau arrière.

Ne dépassez pas les limites de puissance et de charge de votre bateau. La plupart des bateaux portent une plaque indiquant ces limites, calculées par le fabricant sur la base de certaines recommandations réglementaires. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

# GENERAL INFORMATION

U.S. COAST GUARD CAPACITY	
MAXIMUM HORSEPOWER	XXX
MAXIMUM PERSON CAPACITY (POUNDS)	XXX
MAXIMUM WEIGHT CAPACITY	XXX

ob00306

## COUPE - CIRCUIT D'URGENCE

Le coupe-circuit d'urgence a pour but de couper le moteur lorsque le pilote s'éloigne à une distance suffisante de son poste pour le déclencher (lorsqu'il en est éjecté accidentellement, par exemple). Les moteurs à barre franche et certains modèles à commande à distance sont équipés d'un tel dispositif. Il peut aussi être installé en tant qu'accessoire, en général sur le tableau de bord ou sur le côté adjacent au poste de pilotage.

Le cordon complètement étendu mesure de 122 à 152 cm (4 à 5 pi) . L'une de ses extrémités est munie d'une pièce destinée à être introduite dans l'interrupteur, et l'autre côté d'un mousqueton pouvant être fixé sur le pilote. Le cordon est spiralé pour être aussi court que possible en position de repos et pour ne pas accrocher les objets situés à proximité. Sa longueur est calculée pour éviter tout déclenchement accidentel pendant le déplacement normal du pilote autour du poste de pilotage. Si un cordon plus court est préférable, vous pouvez le raccourcir en l'enroulant autour du poignet ou de la jambe du pilote ou en faisant un simple noeud.



ob00443

a - Cordon du coupe-circuit

b - Le coupe-circuit d'urgence

Lisez les consignes de sécurité ci-dessous avant de procéder.

**Consignes de sécurité importantes :** le coupe-circuit d'urgence a pour but de couper le moteur lorsque le pilote s'éloigne à une distance suffisante de son poste pour le déclencher. Cette situation peut se produire lorsque l'opérateur tombe accidentellement à l'eau ou se déplace suffisamment loin de son poste. Les éjections accidentelles et les chutes par dessus bord sont des risques associés plus fréquemment à certains types de bateaux, notamment les bateaux pneumatiques à bords bas ou les barriers, les bateaux haute performance et les bateaux de pêche légers à barre franche, dont le maniement exige un certain doigté. Des imprudences peuvent aussi être la cause des éjections accidentelles et des chutes par dessus bord : pilote assis sur le dossier du siège ou sur le plat-bord, ou debout aux vitesses de déjaugage, pilote assis sur les plateformes surélevées des bateaux de pêche, conduite à vitesse élevée dans des eaux peu profondes ou encombrées, relâchement d'un volant de direction ou d'une barre qui tire d'un côté, consommation d'alcool ou de substances intoxicantes ou manoeuvres risquées à haute vitesse.

Bien que le déclenchement du coupe-circuit d'urgence provoque l'arrêt immédiat du moteur, le bateau peut poursuivre sa course sur une certaine distance selon la vitesse acquise et l'angle de virage éventuel au moment de l'arrêt du moteur. Il ne peut toutefois pas virer de 360 degrés. Lorsqu'il se déplace moteur coupé, le bateau est tout aussi susceptible de blesser les personnes se trouvant sur sa trajectoire que lorsque le moteur est en marche.

# GENERAL INFORMATION

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Si le pilote venait à tomber à l'eau, l'arrêt immédiat du moteur réduit de manière importante les risques de blessures graves, voire mortelles, causés par le passage du bateau. Reliez toujours correctement les deux extrémités du coupe-circuit d'urgence à l'interrupteur d'arrêt d'un côté et au pilote de l'autre.**

Il est vivement conseillé d'informer les passagers des procédures correctes de démarrage et de fonctionnement, dans l'hypothèse d'une situation d'urgence où ils seraient amenés à faire fonctionner le moteur (par ex., si le pilote est éjecté accidentellement).

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Les forces de décélération créées par une activation accidentelle ou involontaire du coupe-circuit d'urgence entraînent des risques de blessures graves, voire mortelles. Le pilote ne doit jamais quitter son poste sans s'être désolidarisé au préalable du cordon de l'interrupteur d'arrêt.**

Le coupe-circuit d'urgence peut également être actionné par inadvertance ou accidentellement, ce qui peut avoir les conséquences dangereuses suivantes :

1. Perte d'équilibre et chute vers l'avant des passagers causés par une perte de vitesse inattendue. Ce danger concerne particulièrement les passagers situés à l'avant du bateau qui peuvent être éjectés par dessus bord et blessés par le boîtier d'inversion ou l'hélice.
2. Perte de la puissance motrice et du contrôle de la direction par mer agitée, courants forts ou grand vent.
3. Perte de contrôle au moment de l'accostage.

## Protection des baigneurs

### BATEAU EN MARCHÉ

Il est extrêmement difficile pour un nageur ou pour toute personne se tenant dans l'eau de se déplacer assez rapidement pour éviter un bateau allant dans sa direction, même à basse vitesse.



ob00311

C'est pourquoi nous vous recommandons de ralentir et de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous naviguez dans une zone où des nageurs ou des baigneurs peuvent se trouver.

Lorsque le bateau se déplace par inertie, moteur débrayé, l'eau exerce toujours une force suffisante sur l'hélice pour la faire tourner. Même cette rotation au point mort peut causer des blessures graves.

### BATEAU À L'ARRÊT

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Coupez immédiatement le moteur dès qu'un baigneur se trouve à proximité du bateau. Il risque en effet d'être gravement blessé par une hélice en rotation, un bateau en mouvement, ou un carter d'engrenage qui se déplace ou tout dispositif fixé sur le bateau ou le carter d'engrenage.**

Passez au point mort et coupez le moteur avant de laisser vos passagers entrer dans l'eau ou nager près de votre bateau.

# GENERAL INFORMATION

## Gaz d'échappement

### RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les fumées d'échappement de tous les moteurs à combustion interne produisent du monoxyde de carbone, qu'il s'agisse des moteurs marins hors-bord, à embase et en-bord, ou des générateurs qui alimentent les différents accessoires nautiques. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel inodore, incolore et insipide.

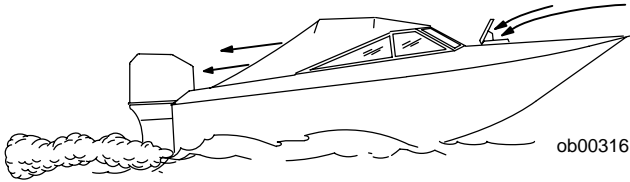
Les symptômes précoces de l'intoxication par ce gaz, qui ne doivent pas être confondus avec le mal de mer ou l'ivresse, incluent notamment mal de tête, étourdissement, somnolence et nausée.

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Évitez de laisser tourner le moteur dans un endroit mal aéré. L'exposition prolongée au monoxyde de carbone dans des concentrations suffisantes peut entraîner une perte de connaissance, des lésions cérébrales ou même la mort.**

### BONNE VENTILATION

Aérez l'habitacle, ouvrez les rideaux latéraux ou les écoutilles avant pour évacuer les vapeurs.



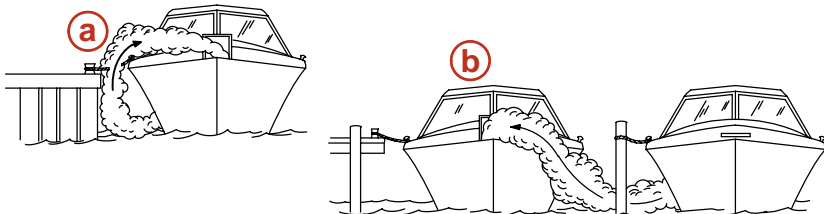
Exemple de circulation suffisante d'air dans le bateau.

### VENTILATION INSUFFISANTE

Dans certaines conditions de marche et / ou de vent, du monoxyde de carbone peut s'accumuler dans des cabines ou des cockpits fermés ou bâchés dont l'aération est insuffisante. Installez un ou plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone dans votre bateau.

Dans de rares cas, par mer très calme, les nageurs et passagers qui se trouvent sur le pont d'un bateau stationnaire dont le moteur tourne ou à proximité d'un moteur en marche, peuvent être exposés à un niveau dangereux de monoxyde de carbone.

### LORSQUE LE BATEAU EST STATIONNAIRE

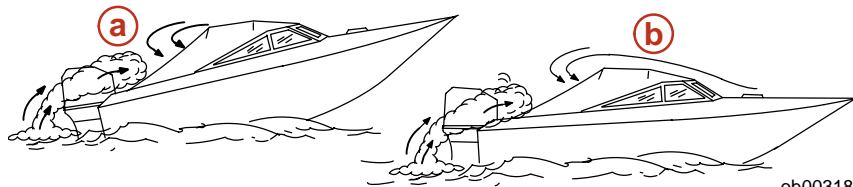


**a-** Moteur en marche lorsque le bateau est amarré dans un endroit confiné

**b-** Amarrage à proximité d'un autre bateau dont le moteur tourne

# GENERAL INFORMATION

## LORSQUE LE BATEAU EST EN MOUVEMENT



**a -** Angle de relevage de la proue trop élevé

**b -** Ecouilles avant fermées (effet de retour des gaz d'échappement).

## Choix des accessoires du moteur hors-bord

Les accessoires de marque Mercury Precision ou Quicksilver ont été conçus et testés spécialement pour votre moteur hors-bord. Ces accessoires sont disponibles auprès des revendeurs Mercury Marine.

### **AVERTISSEMENT**

**Consultez votre concessionnaire avant toute installation d'accessoires. Un mauvais usage des accessoires recommandés ou l'installation d'accessoires incompatibles avec votre équipement peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.**

Certains accessoires qui ne sont pas fabriqués ou vendus par Mercury Marine peuvent présenter des problèmes de sécurité si vous les utilisez avec votre moteur hors-bord. Procurez-vous les manuels d'installation, d'utilisation et d'entretien de tous les accessoires que vous choisissez et lisez-les attentivement.

## Sécurité sur l'eau

Pour votre sécurité sur l'eau, renseignez-vous sur la réglementation et les restrictions relatives à la navigation, et n'oubliez pas les mesures de précaution ci-dessous.

**Utilisez un gilet de sauvetage.** Vous devez disposer d'un gilet de sauvetage homologué facilement accessible pour chaque personne à bord.

**Ne chargez pas votre bateau à l'excès.** La plupart des bateaux sont classés et certifiés en fonction d'une capacité de charge (poids transporté) nominale maximale. Consultez la plaque de capacité de votre bateau. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

**Procédez régulièrement à toutes les vérifications de sécurité et à tous les travaux d'entretien requis et veillez à faire effectuer les réparations nécessaires.**

**Prenez connaissance avec tous les règlements et lois nautiques applicables et respectez-les.** Nous conseillons aux pilotes de suivre l'un des cours de navigation et de sécurité nautique proposés par diverses organisations telles que : 1. les auxiliaires des Garde-côtes, 2. les clubs nautiques, 3. la Croix Rouge et 4. la police maritime et des voies d'eau.

**Veillez à ce que tous vos passagers soient bien assis.** Ne laissez personne s'installer sur une partie quelconque du bateau non prévue à cet effet, par exemple les dossiers des sièges, les plats-bords, le tableau arrière, la proue, les ponts, les sièges de pêche surélevés ou tournants. De manière générale, interdisez tous les endroits d'où une personne pourrait tomber ou être projetée à l'eau en cas d'accélération brusque et inattendue, d'arrêt ou de mouvement soudains ou de perte de contrôle du bateau.

**Ne naviguez jamais en état d'ivresse ou d'intoxication.** Votre jugement et vos réflexes en souffriraient.

**Formez d'autres personnes au pilotage du bateau.** Montrez les manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation) à l'un des passagers au moins, au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire ou tomberait à l'eau.

**Embarquement de passagers.** Coupez le moteur lorsque vos passagers embarquent, débarquent ou se trouvent près de la poupe (arrière) du bateau (côté hélice). Passer au point mort ne suffit pas.

# GENERAL INFORMATION

**Soyez vigilant.** Le pilote est tenu de rester en alerte en permanence, tant par la vue que par l'ouïe. Sa vision ne doit pas être obstruée, particulièrement dans la direction de marche du bateau. Il convient à cet effet d'écartier tout passager, matériel ou siège de pêche se trouvant dans le champ de vision du pilote lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti.

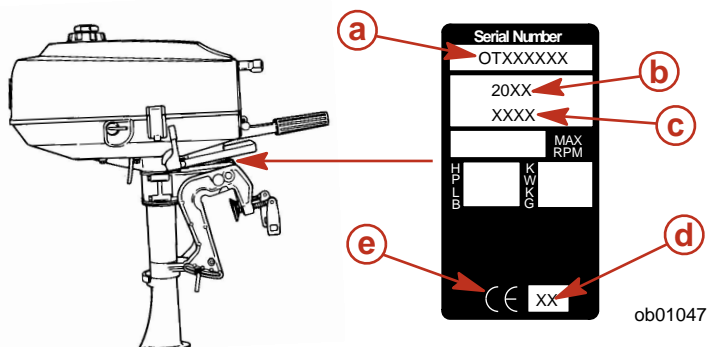
**Ne suivez jamais directement un skieur : s'il tombe, vous risqueriez un accident grave.** A 40 km/h (25 mi/h), par exemple, votre bateau ne met que 5 secondes à rattraper un skieur tombé à 61 mètres (200 pi) de vous.

**Veillez aux skieurs tombés à l'eau.** Si vous utilisez votre bateau pour le ski nautique ou des activités similaires, veillez à ce que le skieur, s'il est tombé, soit toujours du côté du pilote du bateau lorsque vous retournez le chercher. Gardez toujours le skieur tombé en vue et ne faites jamais marche arrière en sa direction ou en direction de toute personne à l'eau.

**Signalez les accidents.** En cas d'accident, déposez un constat auprès des autorités, conformément aux lois en vigueur.

## Enregistrement du numéro de série

Il est important de noter ce numéro pour toute référence ultérieure. Le numéro de serie est situé sur le moteur hors-bord comme illustré.



- a- Numéro de série
- b- Année modèle
- c- Désignation du modèle

- d- Année de fabrication
- e- Marquage de la certification européenne (le cas échéant)

## Caractéristiques techniques

Modèles	2.5	3.3
Puissance	2,5	3,3
Kilowatts	1,9	2,5
Plage de régime maximum	4 000-5 000	4 500-5 500
Ralenti en marche avant	900-1 000 tr/mn	
Nombres de cylindres	1	
Cylindrée	74,6 cm <sup>3</sup> (4.6 cu. in.)	
Alésage	47 mm (1.85 in.)	
Course du piston	43 mm (1.69 in.)	



## GENERAL INFORMATION

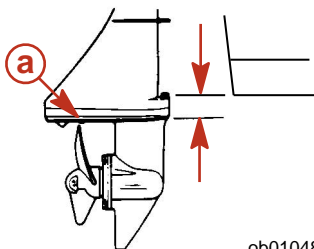
<b>Modèles</b>	<b>2.5</b>	<b>3.3</b>
Bougie recommandée	NGK BPR6HS-10 ou Champion RL87YC	
Écartement des électrodes de bougie	1,0 mm (0.40 in.)	
Contenance en lubrifiant de l'embase	135 ml (4.5 fl. oz.)	
Rapport de démultiplication	2,18:1	2,15:1
Essence recommandée	Voir la section <b>Carburant et huile</b>	
Huile recommandée	Voir la section <b>Carburant et huile</b>	

# INSTALLATION

## Installation du moteur hors-bord

### SPÉCIFICATION DE LA HAUTEUR DU TABLEAU ARRIÈRE

1. Mesurer la hauteur du tableau arrière du bateau. La plaque anti-ventilation doit être à 25 - 50 mm (1 - 2 in.) sous le fond du bateau.

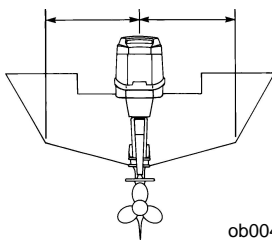


ob01048

**a** - Plaque anti-ventilation

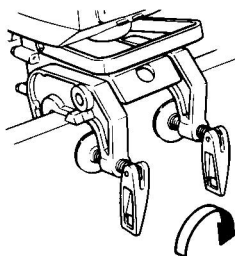
### INSTALLATION DU MOTEUR HORS-BORD SUR LE TABLEAU ARRIÈRE

1. Placer le moteur sur l'axe médian du tableau arrière.



ob00446

2. Serrer les vis à poignée du tableau arrière.

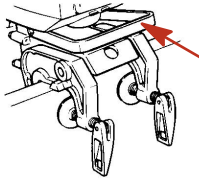


ob01049

# TRANSPORTING

## Transport du moteur hors-bord

Le moteur hors-bord est doté d'une poignée de transport à l'avant.



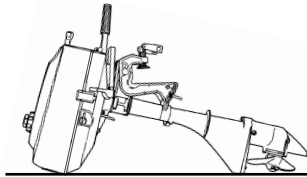
ob01051

## Transport du moteur hors du bateau

### **⚠ ATTENTION**

**Transporter et remiser le moteur hors-bord comme illustré uniquement pour ne pas endommager le moteur ou d'autres biens du fait d'une fuite d'huile.**

1. Le moteur hors-bord toujours dans l'eau, fermer le robinet de carburant puis laisser le moteur tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête. Ceci vidange le carburant du carburateur. Sortir le moteur du bateau et le tenir à la verticale jusqu'à ce que toute l'eau de refroidissement ait été vidangée.
2. Coucher le moteur hors-bord sur sa partie arrière de sorte que la barre franche soit vers le haut, comme illustré. Placer un tapis de protection sous le moteur.



ob01052

3. Fermer l'évent du réservoir de carburant.

## Remorquage du bateau

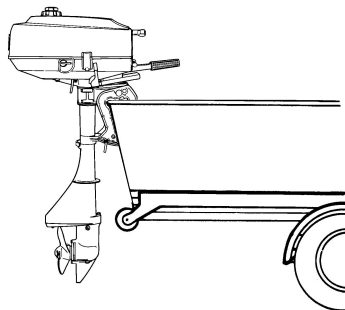
**IMPORTANT : Le mécanisme de verrouillage du relevage n'est pas conçu pour supporter le moteur hors-bord en position relevée lors d'un remorquage. L'utilisation du mécanisme de verrouillage du relevage peut permettre au moteur hors-bord de rebondir et de tomber, entraînant des dommages.**

Abaisser le moteur (position de fonctionnement normal) lors du remorquage du bateau.

Si une garde au sol supplémentaire est nécessaire, retirer le moteur hors-bord du bateau et le remiser en toute sécurité. Un dégagement supplémentaire peut être nécessaire pour la traversée des voies ferrées, des allées de garage et lorsque la remorque est soumise à des secousses.

# TRANSPORTING

Modèle à inverseur de marche latéral - Mettre l'inverseur de marche sur marche avant. Ceci empêche l'hélice de tourner librement.



ob01053

# FUEL AND OIL

## Carburant recommandé

### ETATS-UNIS ET CANADA

Utilisez une grande marque d'essence automobile sans plomb d'un indice d'octane minimum affiché de 87. Pour une plus grande propreté interne du moteur, nous conseillons une essence à indice d'octane moyen contenant un produit détergent pour le système d'injection. L'essence au plomb n'est pas recommandée.

### INTERNATIONAL

Utilisez une grande marque d'essence automobile sans plomb d'un indice d'octane « Recherche » minimum affiché de 90. Pour une plus grande propreté interne du moteur, nous conseillons une essence à indice d'octane moyen contenant un produit détergent pour le système d'injection. L'essence au plomb est acceptable dans les régions où l'essence sans plomb n'est pas disponible.

### ESSENCE À ALCOOL

En raison des effets que l'alcool peut avoir sur le circuit de carburant, nous déconseillons l'utilisation d'essences à base d'alcool. Cependant, si c'est le seul carburant disponible, veillez à ce qu'il ne contienne pas plus de 10 % d'éthanol ou 5 % de méthanol et utilisez un filtre à carburant séparateur d'eau complémentaire.

Si une essence à alcool est utilisée ou si vous suspectez la présence d'alcool dans votre essence, inspectez soigneusement votre circuit de carburant en vous assurant visuellement de l'absence de toute fuite de carburant ou anomalie.

Une essence à alcool peut provoquer les dégâts suivants à votre moteur et à votre circuit de carburant :

- Corrosion des pièces métalliques.
- Détérioration des élastomères et pièces en plastique.
- Usure et détérioration des composants internes du moteur.
- Difficultés au démarrage et au cours du fonctionnement.
- Bouchon de vapeur ou panne d'alimentation en carburant.

Certains de ces effets défavorables sont dus à la tendance de l'essence à alcool à absorber l'humidité de l'air, produisant une phase eau-alcool se séparant de l'essence dans le réservoir de carburant.

Les effets nuisibles de l'alcool s'avèrent nettement plus prononcés dans le cas du méthanol et augmentent avec la teneur de ce dernier dans le carburant.

## Huiles recommandées

<b>Huile recommandée</b>	<b>Huile moteur hors-bord 2 temps TC-W3 Premium</b>
--------------------------	---

**IMPORTANT : L'huile doit être une huile pour moteur 2 temps certifié TC-W3 par la NMMA.**

L'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium TC-W3 est recommandée pour ce moteur. Pour une meilleure protection et lubrification, il est recommandé d'utiliser de l'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium Plus TC-W3. Si l'huile Mercury ou Quicksilver n'est pas disponible, la remplacer par une huile pour moteur hors-bord 2 temps de marque différente TC-W3 certifiée par la NMMA. Le moteur peut être gravement endommagé par une huile de qualité inférieure.

## Mélange carburant et huile

Utiliser un mélange essence/huile à 25:1 (4 %) pour faire le premier plein de carburant.

Une fois le mélange de rodage épuisé, utiliser un mélange essence/huile à 50:1 (2 %). Voir le tableau (ci-après) pour les taux de mélange.

# FUEL AND OIL

## TABLEAU DES RAPPORTS DE MÉLANGE ESSENCE/HUILE

Rapport essence/ huile	3,8 litres (1 gallon) essence	11,5 litres (3 gallons) essence	23 litres (6 gallons) essence
25:1 (4 %)	148 ml (5 fl. oz.) huile	473 ml (16 fl. oz.) huile	946 ml (32 fl. oz.) huile
50:1 (2 %)	89 ml (3 fl. oz.) huile	237 ml (8 fl. oz.) huile	473 ml (16 fl. oz.) huile

## PROCÉDURE DE MÉLANGE

Verser la quantité d'huile totale nécessaire avec environ un gallon d'essence dans un récipient homologué. Agiter jusqu'à obtenir un mélange complet. Ajouter le reste d'essence et agiter le récipient pour assurer le mélange.

## Remplissage du réservoir de carburant

### AVERTISSEMENT

**Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent causer un incendie ou une explosion d'essence. Toujours arrêter le moteur, ne pas fumer et éviter toute présence de flammes nues ou d'étincelles lors du remplissage des réservoirs de carburant.**

Remplir les réservoirs à l'extérieur, à distance de toute chaleur, étincelle et flamme nue.

Toujours arrêter le moteur avant de remplir les réservoirs.

Ne pas remplir excessivement le réservoir de carburant. Le carburant se dilate en volume lorsque sa température augmente et peut fuir sous pression si le réservoir est complètement rempli.

Le mélange d'huile et de carburant doit toujours être complètement mélangé dans un récipient homologué avant d'être versé dans le réservoir de carburant du moteur. Ne pas verser séparément dans le réservoir de carburant.

Verser le carburant dans le réservoir par un filtre à mailles fines pour retirer toute saleté.

# FEATURES AND CONTROLS

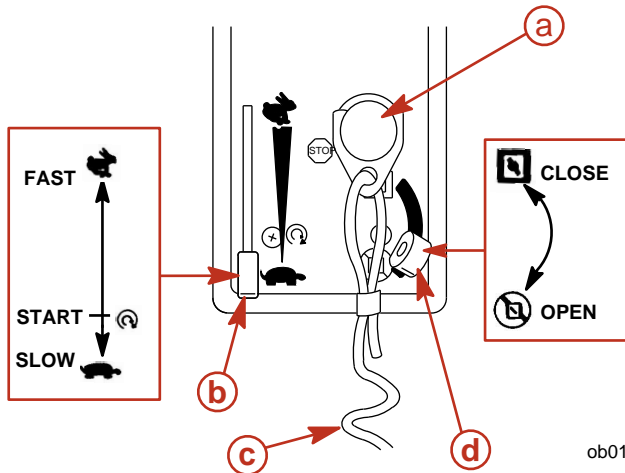
## Fonctions et commandes

Manette des gaz - Déplacer sur la position de démarrage pour démarrer. Déplacer le levier vers le haut pour augmenter le régime du moteur et vers le bas pour le réduire.

Levier du starter - Le déplacer vers le haut en position fermée pour mettre en marche un moteur froid. L'abaisser à mi-position à mesure que le moteur chauffe. L'abaisser en position ouverte une fois le moteur chaud.

Interrupteur d'arrêt du moteur/coupe-circuit d'urgence - Enfoncer l'interrupteur ou tirer le cordon du coupe-circuit d'urgence pour arrêter le moteur. Le moteur ne redémarre pas si le cordon du coupe-circuit d'urgence n'est pas engagé avec l'interrupteur d'arrêt.

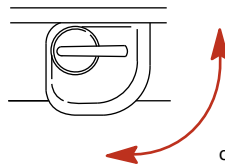
Cordon du coupe-circuit d'urgence - Voir **Généralités - Coupe-circuit d'urgence**.



ob01054

- a - Interrupteur d'arrêt du moteur/coupe-circuit d'urgence
- b - Manette des gaz
- c - Cordon du coupe-circuit d'urgence
- d - Levier du starter

Robinet de carburant - Le tourner dans le sens horaire pour ouvrir la tuyauterie d'essence et le tourner dans le sens anti-horaire pour la fermer.



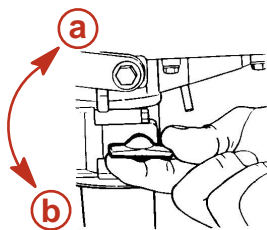
ob01055

## ⚠ AVERTISSEMENT

Toute perte de contrôle du bateau risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles. Maintenir une friction de direction suffisante pour éviter que le bateau n'effectue un virage complet lorsque la barre franche est relâchée.

Réglage de la friction de direction – Régler ce bouton pour obtenir la friction (résistance) de direction désirée sur la barre franche. Tourner le bouton dans le sens horaire pour augmenter la friction et dans le sens anti-horaire pour la réduire.

# FEATURES AND CONTROLS

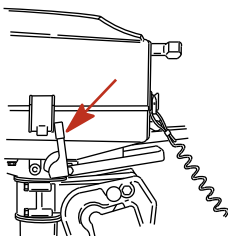


ob01056

**a-** Augmentation de la friction

**b-** Diminution de la friction

Inverseur de marche à poignée latéral (selon modèle) - Commande l'inversion de la marche.

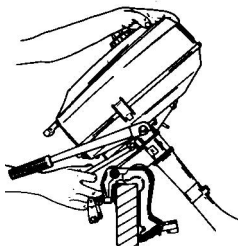


ob01057

## Relevage du moteur hors-bord

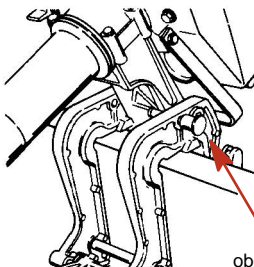
### RELEVAGE EN POSITION HAUTE MAXIMUM

1. Arrêter le moteur.
2. Saisir le capot supérieur et relever le moteur au maximum.



ob01058

3. Enfoncer l'axe de support de relevage. Abaisser le moteur hors-bord jusqu'à ce qu'il repose sur l'axe de support de relevage.



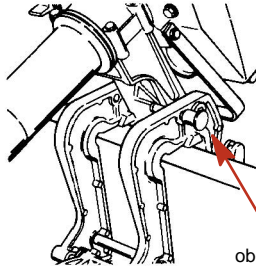
ob01059



# FEATURES AND CONTROLS

## ABAISSEMENT EN POSITION DE MARCHE

1. Relever le moteur hors-bord et retirer l'axe de support de relevage. Abaisser le moteur.

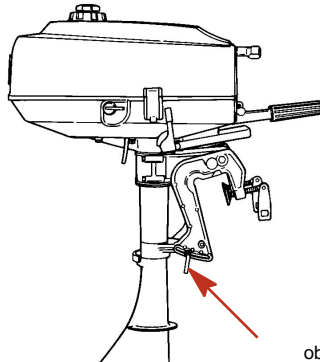


ob01059

## Réglage de l'angle de fonctionnement du moteur

L'angle de fonctionnement vertical du moteur hors-bord se règle en modifiant la position de l'axe de relevage dans l'un des cinq trous de réglage fournis. Un réglage correct permet d'obtenir les performances et la stabilité maximales du bateau et de minimiser l'effort de direction.

La position de l'axe de relevage doit être modifiée de manière à ce que le moteur soit perpendiculaire à l'eau lorsque le bateau est à sa vitesse maximum. Ce dernier peut ainsi être piloté parallèlement à la surface de l'eau.



ob01060

Positionner les passagers et la charge de manière à ce que leur poids soit réparti régulièrement.

# OPERATION

## Vérifications à effectuer avant le départ

- Le pilote s'est familiarisé avec les règles de sécurité de navigation et avec le fonctionnement du bateau et du moteur hors-bord.
- Chaque passager dispose d'un gilet (ou d'un autre dispositif de sauvetage homologué) à sa taille et ce dernier est facilement accessible.
- Une bouée ronde ou un coussin de flottaison sont disponibles au cas où un passager tomberait à l'eau.
- La charge du bateau n'est pas excessive. Consultez la plaque de capacité de votre bateau.
- Il y a assez de carburant.
- La charge (passagers et matériel à bord) est répartie uniformément et chacun est bien assis à son poste.
- Une personne à terre est prévenue de votre destination et de l'heure à laquelle vous comptez rentrer.
- Il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- Le pilote connaît les eaux et les zones de navigation qu'il compte emprunter : marées, courants, bancs de sable, rochers et autres dangers.
- Respectez les instructions du calendrier d'inspection et d'entretien. Consultez le chapitre Entretien à ce sujet.

## Fonctionnement à des températures en dessous de zéro

Lorsque vous utilisez ou amarrez votre hors-bord à des températures en dessous ou voisines de zéro, laissez toujours le moteur en position basse, afin de conserver le carter d'engrenage dans l'eau. Vous empêcherez ainsi l'eau qui y est emprisonnée de geler et d'endommager la pompe à eau et d'autres éléments du moteur.

Si de la glace risque de se former à la surface de l'eau, le moteur doit être retiré et vidé de toute l'eau qui peut s'y trouver. En effet, la formation éventuelle de glace à l'intérieur du carter de l'arbre moteur, au niveau de la surface de l'eau, risque d'empêcher la circulation de l'eau de refroidissement vers le moteur et d'endommager ce dernier.

## Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées

Nous vous recommandons de rincer à l'eau douce le circuit d'eau interne de votre moteur hors-bord après chaque fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées. Vous empêcherez ainsi l'accumulation des dépôts dans ce circuit. Consultez les instructions de rinçage du système de refroidissement au chapitre Entretien.

Si vous laissez votre bateau amarré sur l'eau et que vous ne vous servez pas du moteur, relevez toujours ce dernier pour complètement sortir le carter d'engrenage de l'eau (sauf à des températures au-dessous de zéro).

Lavez l'extérieur du hors-bord à l'eau douce et rincez l'échappement de l'hélice et le carter d'engrenage de la même façon après chaque utilisation. Une fois par mois, vaporisez du Mercury Precision ou Quicksilver Corrosion Guard sur l'extérieur du bloc moteur, sur les organes électriques et sur les autres surfaces de métal (mais pas sur les anodes anti-corrosion ; s'en trouverait réduite leur efficacité).

## Marche à suivre pour le rodage du moteur

### ATTENTION

**Le moteur risque d'être gravement endommagé si la marche à suivre pour le rodage du moteur n'est pas respectée.**

## MÉLANGE DE CARBURANT POUR RODAGE DU MOTEUR

Utiliser un mélange essence/huile à 25:1 (4 %) pour faire le premier plein de carburant.

## PROCÉDURE DE RODAGE

Faire varier la manette des gaz pendant la première heure de navigation. Éviter alors de laisser le moteur tourner à un régime constant pendant plus de deux minutes et de laisser le moteur à pleins gaz pendant une période prolongée.

# OPERATION

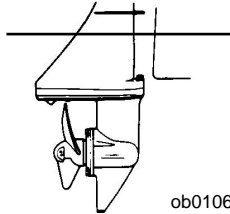
## Démarrage du moteur

Avant de démarrer, lire la liste des vérifications avant le démarrage, les instructions spéciales de fonctionnement et la procédure de rodage du moteur dans la section Fonctionnement.

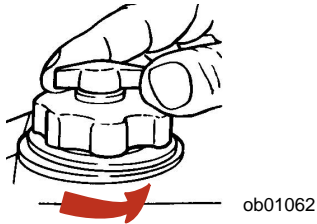
### ATTENTION

**Ne jamais faire démarrer ni faire tourner le moteur (même pendant quelques instants) si de l'eau ne circule pas par l'arrivée d'eau de refroidissement de l'embase pour éviter d'endommager la pompe à eau (en la faisant tourner à sec) ou de surchauffer le moteur.**

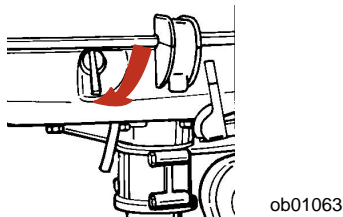
1. Abaisser le moteur hors-bord en position verticale de marche. S'assurer que les orifices d'admission d'eau de refroidissement sont immergés.



2. Ouvrir l'évent du réservoir de carburant.



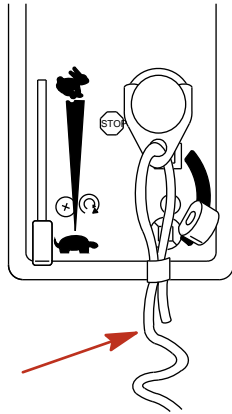
3. Ouvrir le robinet de carburant.



4. Attacher le cordon du coupe-circuit d'urgence à l'interrupteur d'arrêt. Voir la section **Généralités - Coupe-circuit d'urgence**.

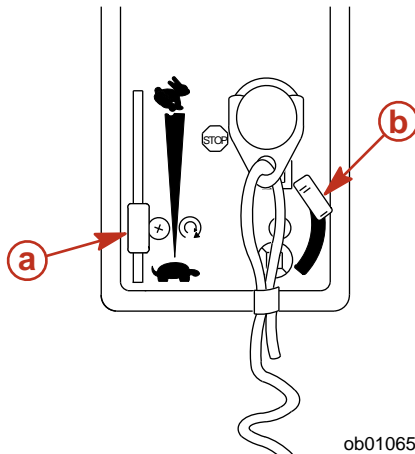
**REMARQUE :** Le moteur ne redémarre pas si le coupe-circuit n'est pas engagé avec l'interrupteur d'arrêt.

# OPERATION



ob01064

5. Si le moteur est froid, mettre le levier du starter sur fermé (vers le haut). L'abaisser à mi-position à mesure que le moteur chauffe. L'abaisser en position ouverte une fois le moteur chaud.
6. Déplacer la manette des gaz en position de démarrage.

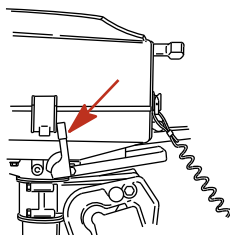


ob01065

**a** - Manette des gaz

**b** - Levier du starter

7. Modèles avec inverseur de marche - Déplacer le levier d'inversion de marche sur point mort.



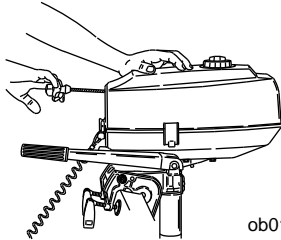
ob01057

# OPERATION

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Modèle à entraînement direct (sans inverseur de marche) - Le moteur hors-bord est constamment en prise. Ne pas mettre le moteur en marche avec la manette des gaz au-delà de la position de démarrage. Toujours rester assis lors de la tentative de démarrage du moteur. Une accélération soudaine peut entraîner une perte d'équilibre des passagers causant des blessures graves, voire mortelles.**

8. Toujours rester assis lors de la tentative de démarrage du moteur. Tirer lentement sur le cordon du démarreur jusqu'à ce que le démarreur s'engage puis tirer rapidement pour lancer le moteur. Laisser le cordon revenir lentement. Répéter l'opération jusqu'à ce que le moteur démarre.

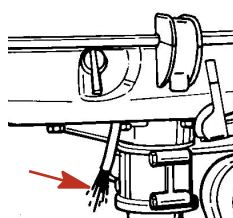


ob01066

**REMARQUE :** Démarrage d'un moteur noyé - Abaisser le levier du starter en position ouverte. Attendre 30 secondes, laisser la manette des gaz en position de démarrage puis continuer de lancer le moteur pour démarrer.

9. Après le démarrage du moteur, vérifier qu'un jet d'eau continu s'écoule de l'orifice indicateur de la pompe à eau.

**IMPORTANT :** Si aucune eau ne s'écoule de l'orifice de la pompe, arrêter le moteur et vérifier que la prise d'eau de refroidissement n'est pas bouchée. S'il n'y a aucune obstruction, la pompe à eau peut être défectueuse ou le circuit de refroidissement peut être bouché. Dans ces cas, le moteur va surchauffer. Faire vérifier le hors-bord par le revendeur. Le moteur sera endommagé s'il surchauffe.



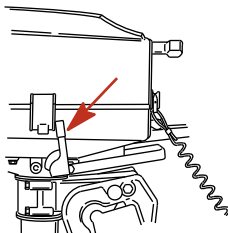
ob01067

## Inversion de marche - Modèles avec inverseur de marche

Le moteur hors-bord a deux positions d'inversion de marche : marche avant et point mort.

Passer au ralenti.

Toujours mettre le moteur hors-bord en prise d'un mouvement rapide.

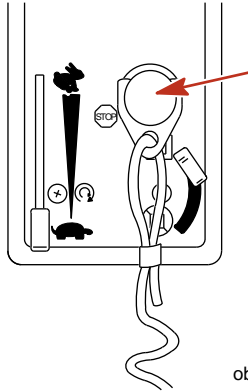


ob01057

# OPERATION

## Arrêt du moteur

Réduire le régime et enfoncer l'interrupteur d'arrêt ou tirer le cordon du coupe-circuit d'urgence.



ob01068

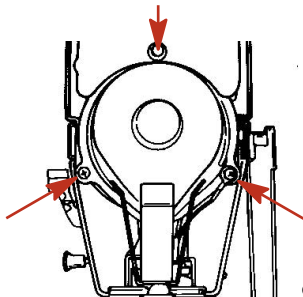
## Démarrage d'urgence

Si le cordon du démarreur venait à se rompre ou si le démarreur manuel tombait en panne, utiliser le cordon de démarreur de rechange (fourni) et suivre ces instructions.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lors de l'utilisation du cordon de démarrage d'urgence pour mettre le moteur en marche, le dispositif de protection de démarrage au ralenti ne fonctionne pas. S'assurer que le moteur tourne au ralenti et que l'inverseur de marche du moteur hors-bord est au point mort pour éviter un démarrage en prise. Une accélération soudaine inattendue peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

1. Modèles à inverseur de marche latéral - Mettre le moteur hors-bord au point mort.
2. Retirer les trois boulons ainsi que le démarreur manuel.



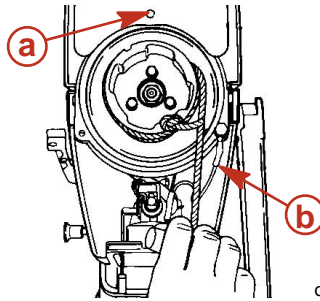
ob01069

3. Remettre en place le boulon de montage arrière du démarreur à rappel dans le réservoir de carburant.

**IMPORTANT : Il est nécessaire de reconnecter le fil noir de l'interrupteur d'arrêt du moteur afin de l'utiliser pour arrêter le moteur.**

4. Reconnecter le fil noir en utilisant un boulon du démarreur à rappel.

# OPERATION



ob01070

**a -** Boulon

**b -** Fil noir

5. Placer le nœud du cordon du démarreur dans l'encoche de la coupelle du démarreur et enrouler le cordon dans le sens horaire autour de la coupelle.
6. Tirer sur le cordon du démarreur pour lancer le moteur.

## AVERTISSEMENT

Pour éviter les décharges électriques, NE toucher AUCUN élément d'allumage, câble ou fil de bougie lorsque le moteur démarre ou tourne.

## AVERTISSEMENT

Le volant en mouvement est exposé et peut provoquer des blessures graves. Veiller à tenir les mains, les cheveux, les vêtements, les outils et tout autre objet à distance du moteur lorsque ce dernier démarre ou tourne. Ne pas tenter de remettre en place le démarreur manuel ou le capot supérieur lorsque le moteur tourne.

# MAINTENANCE

## Soin du moteur hors-bord

Pour conserver votre moteur hors-bord en bon état de marche, il importe de procéder régulièrement aux vérifications et travaux d'entretien préconisés par le calendrier d'inspection et d'entretien. Nous vous conseillons vivement de veiller à son bon entretien pour maintenir sa fiabilité. Il y va de votre sécurité et de celle de vos passagers.

### AVERTISSEMENT

**L'absence d'inspections et d'entretiens réguliers de votre moteur hors-bord ou l'exécution de travaux ou réparations par une personne non qualifiée et ne connaissant pas les consignes de sécurité à respecter peut provoquer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.**

Consignez les travaux effectués dans le Journal d'entretien situé aux deux dernières pages de ce manuel. Conservez tous les bordereaux de réparation et tous vos reçus.

## PIECES DE RECHANGE RECOMMANDEES

Nous vous conseillons d'utiliser des pièces de rechange Mercury Precision ou Quicksilver d'origine, ainsi que les lubrifiants.

### AVERTISSEMENT

**L'utilisation de pièces de rechange d'une qualité inférieure à celle des pièces d'origine peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.**

## Règlements de l'EPA

Tous les moteurs hors-bord neufs fabriqués par Mercury Marine sont certifiés conformes aux réglementations en matière de lutte contre la pollution atmosphérique applicables aux moteurs hors-bord neufs, établies par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cette certification dépend des réglages de certains éléments aux normes fixées à l'usine. Pour cette raison, la procédure d'entretien du produit, recommandée par l'usine, doit être respectée à la lettre et, lorsque les conditions le permettent, le produit doit être rétabli pour l'usage initial pour lequel il a été conçu. **L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et des systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par tout établissement ou personne assurant la réparation des moteurs marins à allumage par étincelle.**

## Émissions polluantes

### ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION ANTIPOLLUTION

Une étiquette d'homologation antipollution, indiquant les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur liées directement aux émissions, est apposée sur le moteur lors de sa fabrication.



# MAINTENANCE

<b>MERCURY</b>		<b>EMISSION CONTROL INFORMATION</b>	
This engine conforms to <input type="checkbox"/> model year EPA regulations for Marine SI engines. Refer to Owner's Manual for required maintenance.			
(a)	IDLE SPEED: <input type="text"/>		(f)
(b)	hp <input type="text"/> cc <input type="text"/>		(g)
(c)	TIMING (IN DEGREES): <input type="text"/>		(h)
(d)	Standard spark plug: <input type="text"/>		(i)
(d)	Suppressor spark plug: <input type="text"/>		
(d)	GAP: <input type="text"/>		
(e)	Valve Clearance (Cold) mm	Intake <input type="text"/>	ob01071
		Exhaust <input type="text"/>	

<p><b>a-</b> Ralenti</p> <p><b>b-</b> Puissance du moteur</p> <p><b>c-</b> Calage d'allumage</p> <p><b>d-</b> Écartement des électrodes de bougies et bougies recommandés</p> <p><b>e-</b> Jeu des soupapes (le cas échéant)</p>	<p><b>f-</b> Numéro de gamme</p> <p><b>g-</b> Émissions maximum pour cette gamme de moteurs</p> <p><b>h-</b> Cylindrée</p> <p><b>i-</b> Date de fabrication</p>
--	---

## RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire/utilisateur doit procéder à l'entretien de routine du moteur afin de maintenir les niveaux d'émission en conformité avec les normes d'homologation imposées.

Il ne doit modifier le moteur d'aucune manière qui affecterait sa puissance ou ses niveaux d'émission au point où ils dépasseraient les caractéristiques déterminées en usine.

## Calendrier d'inspection et d'entretien

### AVANT CHAQUE UTILISATION

- Vérifier visuellement que le circuit de carburant n'est pas endommagé et qu'il ne présente aucune fuite.
- Vérifier que le moteur est bien fixé au tableau arrière.
- Vérifier le circuit de direction pour voir si ses composants ne sont pas grippés ni desserrés.
- Vérifier l'état des pales de l'hélice.

### APRÈS CHAQUE UTILISATION

- Rincer le circuit de refroidissement du moteur si le bateau navigue dans des eaux salées ou polluées. Voir **Rinçage du circuit de refroidissement**.
- Nettoyer tous les dépôts de sel à l'eau douce en cas de fonctionnement en eau de mer.

### TOUTES LES 100 HEURES OU UNE FOIS PAR AN, À LA PREMIÈRE ÉCHÉANCE

- Lubrifier tous les points de graissage. Lubrifier plus fréquemment si le moteur est utilisé en eau de mer. Voir **Points de graissage**.
  - Remplacer la bougie après les 100 premières heures d'utilisation ou à la fin de la première année. Par la suite, vérifier la bougie toutes les 100 heures ou une fois par an. Remplacer la bougie au besoin. Voir **Vérification et remplacement de la bougie**.
  - Vidanger et remplacer le lubrifiant de l'embase. Voir **Graissage de l'embase**.
  - Vérifier l'anode anti-corrosion. Vérifier plus fréquemment en cas d'utilisation en mer. Voir **Anodes anti-corrosion**.
  - Graisser les cannelures de l'arbre moteur.<sup>1</sup>
  - Remplacer le rotor de pompe à eau.<sup>1</sup>
  - Vérifier le serrage des boulons, écrous et autres fixations.
1. Faire effectuer l'entretien de ces pièces par un revendeur agréé.

# MAINTENANCE

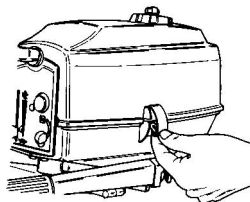
## AVANT LE REMISAGE

- Voir la section Procédure de remisage. Voir la section **Remisage**.

## Retrait et installation du capot supérieur

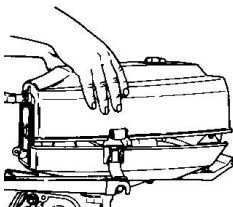
### RETRAIT

1. Ouvrir les verrouillages des deux côtés du capot.



ob01072

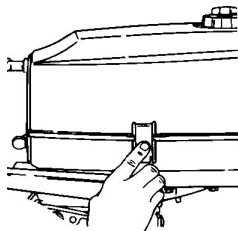
2. Soulever le capot supérieur du moteur.



ob01214

### INSTALLATION

1. Placer le capot supérieur sur le moteur. Placer d'abord l'arrière du capot puis l'avant.
2. Engager les verrouillages pour fixer le capot.



ob01215

## Entretien externe

Votre moteur hors-bord est protégé par un fini en émail cuit durable. Nettoyez-le et polissez-le souvent en utilisant des cires et des détergents marins.

## Rinçage du circuit de refroidissement

Rincer les conduits d'eau internes du moteur à l'eau douce après chaque navigation en eau de mer, polluée ou boueuse. Ceci permet d'éviter leur obstruction par une éventuelle accumulation de dépôts.

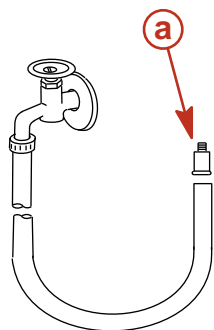
Utiliser un dispositif de rinçage Mercury Precision ou Quicksilver (ou équivalent).

**REMARQUE :** Ne pas faire tourner le moteur lors du rinçage du circuit de refroidissement.

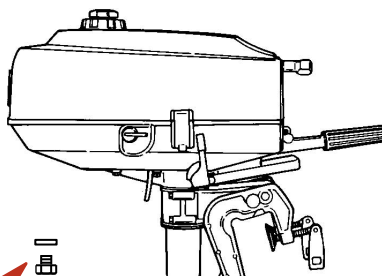
1. Retirer le bouchon et le joint et visser le raccord de tuyau.

# MAINTENANCE

2. Raccorder un tuyau d'eau au raccord. Ouvrir doucement le robinet d'eau et rincer le circuit de refroidissement pendant 3 à 5 minutes.
3. Dévisser le raccord de tuyau et remettre le bouchon et le joint en place.



a - Raccord de tuyau



ob01216

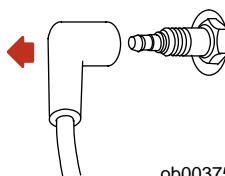
b - Bouchon et joint d'étanchéité

## Remplacement de l'hélice

### ⚠ AVERTISSEMENT

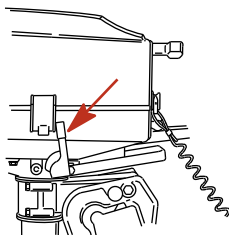
Le moteur peut se lancer et démarrer si l'arbre d'hélice est tourné alors que le moteur est en prise. Pour éviter ce type de démarrage accidentel du moteur et d'éventuelles blessures graves causées par le heurt avec une hélice en rotation, toujours débrancher les fils de bougie lors de l'entretien de l'hélice.

1. Débrancher le fil de la bougie pour éviter que le moteur ne démarre.



ob00375

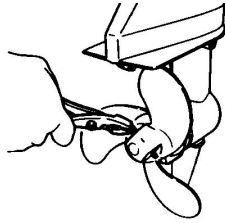
2. Modèles avec inverseur de marche – Déplacer le levier d'inversion de marche sur point mort.



ob01057

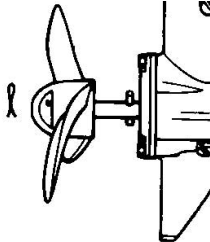
3. Redresser et retirer la goupille fendue.

# MAINTENANCE



ob01217

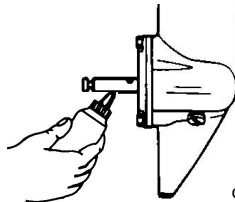
4. Tirer l'hélice directement de l'arbre. Si l'hélice est grippée sur l'arbre et ne peut pas être retirée, la faire retirer par un revendeur agréé.



ob01218

**IMPORTANT : Pour éviter que le moyeu d'hélice ne se corrode et se gripe sur l'arbre (particulièrement en eaux salées), toujours appliquer une couche de lubrifiant recommandé sur toute la longueur de l'arbre d'hélice aux intervalles recommandés et à chaque retrait de l'hélice de son arbre.**

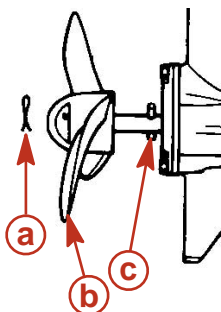
5. Appliquer une couche de graisse anti-corrosion Quicksilver ou Mercury Precision ou 2-4-C au Téflon sur l'arbre d'hélice.



ob01219

6. Si elle a été retirée, insérer la broche d'entraînement dans l'arbre d'hélice.
7. Faire glisser l'hélice sur l'arbre, en s'assurant que l'encoche de l'hélice s'engage avec la broche d'entraînement.
8. Installer la goupille fendue par le trou de l'hélice et la courber pour la maintenir en place.

# MAINTENANCE

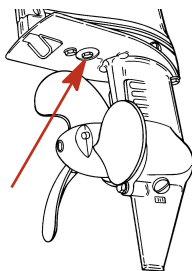


- a- Goupille fendue
- b- Hélice

c- Broche

## Anode anti-corrosion

Le moteur hors-bord est équipé d'une anode anti-corrosion montée sur l'embase. Une anode contribue à protéger le moteur de la corrosion galvanique en laissant son métal être lentement rongé à la place des métaux du moteur. Il est nécessaire d'examiner régulièrement l'anode, particulièrement en eau de mer où l'érosion est accélérée. Pour maintenir cette protection contre la corrosion, toujours remplacer l'anode avant qu'elle soit complètement rongée. Ne jamais peindre l'anode ni lui appliquer un revêtement protecteur pour ne pas réduire son efficacité.



ob01221

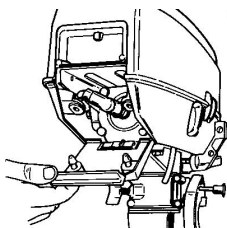
## Vérification et remplacement de la bougie

### AVERTISSEMENT

Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent causer des tétines de fils de bougies endommagées. Des étincelles peuvent s'échapper des tétines endommagées. Les bougies peuvent enflammer les vapeurs de carburant sous le capot du moteur. Pour éviter de détériorer les tétines des bougies, ne jamais utiliser d'objets acérés ou d'outils métalliques, tels que pinces, tournevis, etc., pour les retirer.

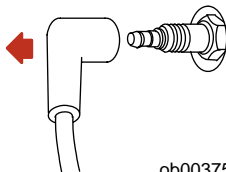
1. Ouvrir la trappe d'accès à la bougie.

# MAINTENANCE



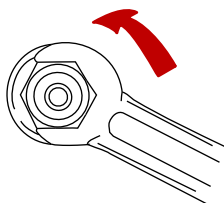
ob01222

2. Débrancher les fils de bougie. Tordre légèrement les capuchons de protection en caoutchouc et les retirer.



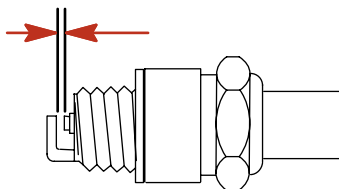
ob00375

3. Retirer les bougies pour les vérifier. Remplacer les bougies si les électrodes sont usées ou si l'isolant est rugueux, fendu, cassé, cloqué ou encrassé.



ob01092

4. Régler l'écartement des électrodes. Voir **Généralités - Caractéristiques**.



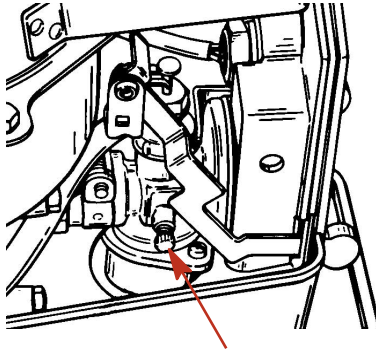
ob00424

5. Avant d'installer les bougies, nettoyer toute saleté présente sur les sièges de bougie. Installer les bougies en les serrant à la main puis les serrer d'un quart de tour ou à 27 N.m (20 lb. ft.).

## Réglage du ralenti du moteur

1. Le bateau bien amarré au quai, démarrer le moteur et le laisser chauffer.
2. Avec le moteur hors-bord en marche avant, réduire le régime au ralenti.
3. Régler la vis de ralenti afin d'obtenir le ralenti recommandé pour le moteur. Voir **Généralités - Caractéristiques**.

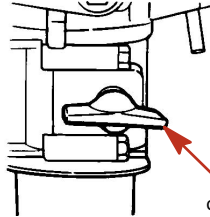
# MAINTENANCE



ob01223

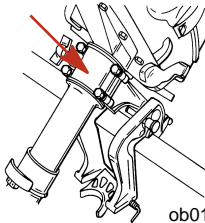
## Points de graissage

1. **Lubrifier les points suivants avec du lubrifiant 2-4-C Mercury Precision ou Quicksilver avec Téflon ou du lubrifiant spécial 101.**
  - Copilote - Graisser les filetages.



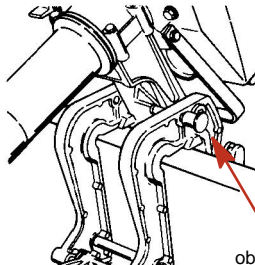
ob01224

- Support d'articulation - Retirer quatre (4) boulons et le couvercle arrière et graisser les douilles en nylon intérieures.



ob01225

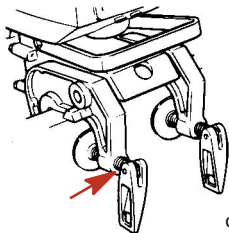
- Axe de support de relevage



ob01059

# MAINTENANCE

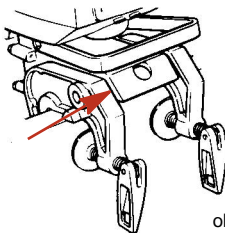
- Vis à poignée du tableau arrière - Graisser les filetages.



ob01226

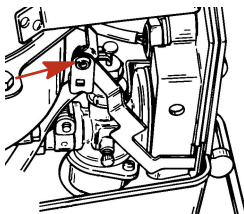
## 2. Lubrifier les points suivants avec de l'huile de faible viscosité.

- Pivot de relevage.



ob01227

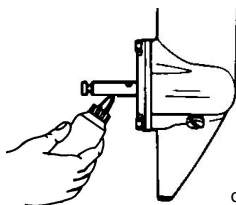
- Tringlerie de papillon - Graisser le point d'articulation.



ob01228

## 3. Appliquer une couche de graisse anti-corrosion Quicksilver ou Mercury Precision ou 2-4-C au Téflon sur les éléments suivants.

- Arbre d'hélice - Voir **Remplacement de l'hélice** pour le retrait et l'installation de l'hélice. Appliquer une couche de lubrifiant sur toute l'hélice pour empêcher son moyeu de se gripper par corrosion sur l'arbre.



ob01219



# MAINTENANCE

## Gearcase Lubrication

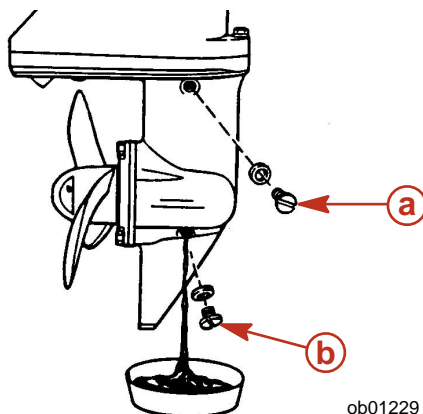
### GRAISSAGE DE L'EMBASE

En cas d'ajout ou de vidange du lubrifiant de l'embase, examiner visuellement le lubrifiant pour voir s'il contient de l'eau. Si c'est le cas, il se peut que l'eau se soit déposée au fond et s'écoule avant le lubrifiant ou qu'elle se soit mélangée à ce dernier, lui donnant une couleur laiteuse. En présence d'eau, faire vérifier l'embase par le revendeur. La présence d'eau dans le lubrifiant peut entraîner une défaillance prématurée des roulements ou cette eau se transformera en glace en cas de gel, ce qui endommagera l'embase.

Examiner le lubrifiant qui s'est écoulé de l'embase pour voir s'il contient des particules métalliques. La présence d'une petite quantité de particules métalliques indique une usure normale des engrenages. Une accumulation excessive de limaille ou de grosses particules métalliques (copeaux) peut indiquer une usure anormale des engrenages et doit être signalée à un revendeur agréé.

### VIDANGE DU CARTER D'EMBASE

1. Placer le moteur hors-bord en position verticale de marche.
2. Placer une cuvette de vidange sous le moteur.
3. Enlever les bouchons d'évent et de remplissage/vidange et vidanger le lubrifiant.



ob01229

**a-** Bouchon d'évent

**b-** Bouchon de remplissage/vidange

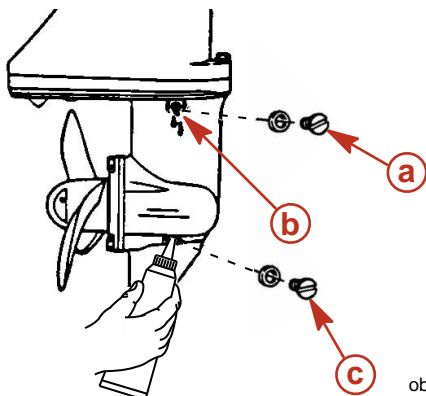
### CONTENANCE EN LUBRIFIANT DE L'EMBASE

La contenance en lubrifiant de l'embase est d'environ 135 ml (4.5 fl. oz.).

### VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LUBRIFIANT ET REMPLISSAGE DE L'EMBASE

1. Placer le moteur hors-bord en position verticale de marche.
2. Enlever le bouchon d'évent.
3. Retirer le bouchon de vidange/de remplissage. Enfoncer un tube de lubrifiant dans l'orifice de remplissage et ajouter du lubrifiant jusqu'à ce qu'il apparaisse au niveau de l'évent.

# MAINTENANCE



- a- Bouchon d'évent
- b- Évent

- c- Bouchon de remplissage/vidange

**IMPORTANT : Remplacer les rondelles d'étanchéité si elles sont endommagées.**

4. Arrêter d'ajouter du lubrifiant. Remettre le bouchon d'évent et la rondelle d'étanchéité en place avant de retirer le tube de lubrifiant.
5. Retirer le tube de lubrifiant et remettre le bouchon de remplissage/vidange et la rondelle d'étanchéité en place après les avoir nettoyés.

## Moteur immergé

Un moteur hors-bord immergé doit être réparé par un concessionnaire agréé dans les heures qui suivent sa sortie de l'eau. Il est en effet nécessaire de faire cela une fois que le moteur est exposé à l'air afin de minimiser les dommages provoqués par la corrosion interne.

# STORAGE

## Préparation au remisage

Le principal facteur à prendre en considération lors de la préparation au remisage du moteur hors-bord est sa protection contre la rouille, la corrosion et les dégâts causés par le gel de l'eau contenue dans le moteur.

Il convient de procéder comme suit pour préparer le moteur hors-bord au remisage de fin de saison ou à un remisage prolongé (deux mois ou plus).

### ATTENTION

**Ne jamais faire démarrer ni faire tourner le moteur hors-bord (même pendant quelques instants) si de l'eau ne circule pas par les orifices d'admission d'eau de refroidissement de l'embase pour éviter d'endommager la pompe à eau (en la faisant tourner à sec) ou de surchauffer le moteur.**

## CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

**IMPORTANT : L'essence contenant de l'alcool (éthanol ou méthanol) peut entraîner la formation d'acide au cours du remisage, ce qui risque d'endommager le circuit d'alimentation en carburant. Si l'essence utilisée contient de l'alcool, il est conseillé de vidanger au maximum le réservoir de carburant, la tuyauterie du réservoir d'essence du bateau et le circuit d'alimentation du moteur.**

Remplir le réservoir de carburant et le circuit d'alimentation en carburant du moteur avec du carburant traité (stabilisé) pour éviter la formation de vernis et de gomme. Suivre les instructions suivantes.

- Verser la quantité nécessaire de stabilisant pour essence (conformément à la notice du produit) dans le réservoir. Faire basculer le réservoir de carburant plusieurs fois pour mélanger le stabilisant au carburant.
- Mettre le moteur à l'eau. Laisser le moteur tourner pendant cinq minutes pour permettre au carburant traité d'atteindre le carburateur.

## Protection des éléments externes du hors-bord

- Lubrifiez tous les éléments listés au chapitre Calendrier d'inspection et d'entretien.
- Retouchez les éraflures éventuelles. Votre concessionnaire peut vous conseiller sur la peinture de retouche à utiliser.
- Appliquez Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants Corrosion Guard sur les surface métalliques externes (à l'exception des anodes anti-corrosion).

## Protection des composants internes du moteur

**REMARQUE : S'assurer que le circuit d'alimentation en carburant est prêt au remisage. Voir Circuit de carburant, ci-dessus.**

**IMPORTANT : Voir Entretien - Vérification et remplacement de la bougie pour la procédure correcte de retrait des capuchon de protection de la bougie.**

- Mettre le moteur à l'eau. Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au point mort pour le faire chauffer.
- Tandis que le moteur tourne au ralenti accéléré, couper l'alimentation en carburant en fermant le robinet de carburant. Lorsque le moteur commence à caler, vaporiser rapidement du produit protecteur pour remisage Storage Seal Quicksilver ou Mercury Precision dans le carburateur jusqu'à ce que le moteur s'arrête complètement.
- Retirer la bougie et pulvériser du produit protecteur pour remisage Storage Seal sur le pourtour intérieur du cylindre pendant cinq secondes.
- Faire tourner plusieurs fois le volant à la main pour répartir le produit protecteur Storage Seal pour remisage dans le cylindre. Remettre la bougie en place.

## Carter d'engrenage

- Vidangez et remplacez le lubrifiant du carter d'engrenage (consultez les instructions données à ce sujet au chapitre Entretien).

# STORAGE

## Position d'entreposage

Entreposez votre moteur hors-bord en position verticale pour permettre l'écoulement de l'eau.

### ATTENTION

Si le moteur est laissé incliné pendant son entreposage à une température en dessous de zéro, l'eau du circuit de refroidissement emprisonnée ou l'eau de pluie qui peut avoir pénétré dans le carter d'engrenage par l'échappement de l'hélice risque de geler et de provoquer des dégâts internes.

# TROUBLESHOOTING

## Le moteur ne démarre pas

### CAUSES POSSIBLES

- La procédure de démarrage n'a pas été respectée. Voir la section **Fonctionnement** .
- L'essence est trop vieille ou contaminée.
- Le moteur est noyé. Voir la section **Fonctionnement** .
- Le carburant ne parvient pas au moteur.
  - a. Le réservoir de carburant est vide.
  - b. L'évent du réservoir n'est pas ouvert ou est bouché.
  - c. Le robinet de carburant est fermé.
  - d. Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.
- La bougie est sale ou défectueuse. Voir la section **Entretien** .
- Le pointeau du carburateur est bloqué par de l'essence contaminée.

## Le moteur ne tourne pas régulièrement

### CAUSES POSSIBLES

- La bougie est sale ou défectueuse. Voir la section **Entretien** .
- Le carburant ne parvient pas librement au moteur.
  - a. L'évent du réservoir n'est pas ouvert ou est bouché.
  - b. Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.

## Perte de puissance

### CAUSES POSSIBLES

- L'hélice est endommagée ou sa taille n'est pas correcte.
- Le bateau est trop chargé ou sa charge est mal répartie.
- La cale contient trop d'eau.
- Le fond du bateau est sale ou endommagé.

# OWNER SERVICE ASSISTANCE

## Service de réparation local

En cas de besoin, ramenez toujours votre hors-bord chez votre concessionnaire agréé local. Il est le seul à disposer des techniciens qualifiés, des connaissances, des outils et équipement spéciaux, et des pièces et accessoires d'origine nécessaires pour réparer votre moteur. Il connaît parfaitement votre moteur.

## Service à l'extérieur

En cas de besoin, si vous ne vous trouvez pas à proximité de votre concessionnaire local, contactez le concessionnaire agréé le plus proche. Reportez - vous aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Pour les produits achetés en dehors des Etats-Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après-vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

## Demandes de pièces et d'accessoires

Toutes les questions concernant les pièces détachées et les accessoires d'origine doivent être posées à votre revendeur agréé local. Ce dernier dispose des informations nécessaires pour commander les pièces et les accessoires dont vous avez besoin. Pour toute demande de pièces et d'accessoires, il est nécessaire de fournir au concessionnaire les numéros de modèle et de série pour qu'il puisse commander les pièces nécessaires.

## Assistance au propriétaire

*Votre satisfaction est de prime importance pour votre concessionnaire et pour Mercury Marine. Pour tout problème ou toute question concernant votre hors-bord, contactez votre concessionnaire ou tout concessionnaire agréé Mercury. Pour toute aide supplémentaire, veuillez suivre les étapes ci-après :*

1. *Exposez votre problème à l'un des responsables du service commercial ou du service après - vente. Si vous les avez déjà contactés, adressez - vous au propriétaire de la concession.*
2. *Si vos questions ou vos problèmes ne peuvent être résolus par votre concessionnaire, veuillez contacter le service après-vente Mercury Marine, le service ou le distributeur Marine Power (International). Ils feront leur possible pour résoudre tous les problèmes avec votre concessionnaire.*

Les informations suivantes devront être fournies au centre de service après - vente :

- Vos nom et adresse.
- Votre numéro de téléphone durant la journée.
- Les numéros de modèle et de série du hors - bord.
- Le nom et l'adresse du concessionnaire.
- La nature du problème.

Les centres de service après - vente Mercury Marine sont énumérés à la page suivante.

## Centres de service après-vente Mercury Marine

Pour toute assistance, contactez - nous par téléphone, télécopie ou courrier. *Veuillez préciser votre numéro de téléphone durant la journée pour toute correspondance par courrier ou télécopie.*

Etats - Unis		
Téléphone:	(920) 929-5040	Mercury Marine W6250 W. Pioneer Road P.O. Box 1939 Fond du Lac, Wi 54936-1939 USA
Télécopie:	(920) 929-5893	

# OWNER SERVICE ASSISTANCE

<b>Canada</b>		
Téléphone:	(905) 567-6372	Mercury Marine Ltd. 2395 Meadowpine Blvd. Mississauga, Ontario L5N 7W6
Télécopie:	(905) 567-8515	

<b>Australie, Pacifique</b>		
Téléphone:	(61) (3) 9791-5822	Mercury Marine Australia 132-140 Frankston Road Dandenong, Victoria 3164 Australia
Télécopie:	(61) (3) 9793-5880	

<b>Europe, Moyen - Orient, Afrique</b>		
Téléphone:	(32) (87) 32 • 32 • 11	Marine Power - Europe, Inc. Parc Industriel de Petit- Rechain B-4800 Verviers, Belgium
Télécopie:	(32) (87) 31 • 19 • 65	

<b>Mexique, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Antilles</b>		
Téléphone:	(305) 385-9585	Mercury Marine - Latin America & Caribbean 9010 S.W. 137th Ave. Suite 226 Miami, FL 33186 U.S.A.
Télécopie:	(305) 385-5507	

<b>Japon</b>		
Téléphone:	81-53-423-2500	Mercury Marine - Japan 283-1 Anshin-cho Hamamatsu Shizuoka, 435-0005 Japan
Télécopie:	81-53-423-2510	

<b>Asie, Singapour</b>		
Téléphone:	5466160	Mercury Marine Singapore 72 Loyang Way Singapore, 508762
Télécopie:	5467789	

